



**CYCLE
DIRECTEUR
D'ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE**

**VOUS ÊTES ARTISTE,
VOUS GÉREZ DES ÉQUIPES,
DEVENEZ MANAGER**

CYCLE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

L'Institut national spécialisé d'études territoriales de Nancy (INSET) est un établissement du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

L'INSET a la charge de l'organisation de la formation des cadres des collectivités territoriales (villes, établissements publics de coopération intercommunale, départements, régions) au niveau national.

Dans le cadre de cette mission, l'INSET propose un cycle de formation pour accompagner les nouveaux directeurs lors d'une prise de fonction en établissement d'enseignement artistique.

Les activités du métier de directeur d'établissement d'enseignement artistique comme fondations du cycle

- Définir les orientations stratégiques de l'établissement d'enseignement artistique.
- Organiser la politique d'action culturelle.
- Aider à la décision auprès des élus.
- Impulser le schéma pédagogique et piloter l'activité pédagogique.
- Élaborer et mettre en œuvre des programmes de création, de production et de diffusion.
- Conduire des équipes.
- Gérer des ressources.
- Définir un système d'évaluation.

Un cycle structuré par la réalité de l'action culturelle territoriale...

La place déterminante qu'occupent progressivement les établissements d'enseignement dans la dynamique culturelle et dans le paysage des collectivités territoriales.

La nécessité de lever les points de blocages rencontrés par les directeurs pour faire face aux enjeux de professionnalisation de ce secteur et à l'élargissement des missions.

... et orienté vers l'action managériale au service des politiques publiques

4 objectifs structurent ce cycle :

- ✓ Analyser l'évolution de l'environnement dans lequel s'inscrit l'action du conservatoire.
- ✓ Élaborer un projet d'établissement en cohérence avec les orientations de politiques publiques.
- ✓ Conduire une stratégie partenariale à partir du projet d'établissement.
- ✓ Optimiser la gestion de l'établissement en favorisant le développement des synergies au sein des équipes.

Le cycle directeur d'établissement d'enseignement artistique (DEAA), réalisé en étroite partenariat avec l'Institut National des Etudes Territoriales (INET), place les compétences managériales au cœur du métier de directeur d'établissement d'enseignement artistique, tout en préservant son identité artistique et ses dimensions pédagogiques.

A QUI S'ADRESSE CE CYCLE ?

Ce cycle est conçu pour les cadres de direction d'établissement d'enseignement artistique confirmés ou récemment nommés à cette fonction (titulaire ou contractuel), relevant des conservatoires à rayonnement régional, départemental, intercommunal ou communal.

- directeur d'établissement d'enseignement artistique
- professeur chargé de direction
- directeur en devenir (directeur adjoint, responsable d'un département musique, danse ou théâtre).

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à ce cycle est conditionné par une sélection en 2 phases :

✓ **Une sélection sur dossier**

Les candidats doivent présenter un dossier complet comprenant :

- une inscription validée par l'employeur,
- un dossier de pré-sélection,
- un exposé des motivations et des objectifs à atteindre par la formation (projet professionnel).

Ces documents sont téléchargeables sur le site de l'INSET : www.cnfpt.fr.

Dossier à déposer avant le : 30 septembre 2015

✓ **Un entretien avec les membres du comité de sélection**

Les candidats dont le dossier aura été sélectionné seront invités à un entretien qui portera sur le parcours artistique, l'expérience pédagogique et la capacité d'encadrement.

Entretiens les 8 et 9 octobre 2015

PRÉ-REQUIS ET MODALITÉS

En ce qui concerne les directeurs en devenir, la sélection sera opérée au regard du projet professionnel.

Par ailleurs, si la fonction de directeur mobilise des compétences managériales, elle suppose, pour des questions de légitimité au sein de la communauté professionnelle, que le candidat affiche une expertise artistique (musique, danse ou arts dramatiques).

Le jury d'admission intégrera ce point qui constitue un prérequis.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Dispositif sur-mesure** : le cycle est construit sur une analyse préalable du métier et ajusté aux besoins des participants en mettant en regard les exigences types de la fonction, l'expérience, les pratiques actuelles et l'activité du directeur.

- **Une formation professionnalisante** complétée par une mise en pratique sur le terrain donnant lieu à une production écrite. Cette production permet de mettre en application, dans leur collectivité, les théories et la capacité affinée d'analyse des problématiques abordées durant le cycle.

- **Des modalités pédagogiques adaptées** à des professionnels cherchant à renforcer leurs compétences managériales.

- **Un fort engagement des participants** : une implication des stagiaires est attendue, ce qui demande des exigences d'assiduité. Cet engagement est impératif pour l'élaboration du projet en collectivité territoriale sur lequel est fondée la validation de la formation. Il peut nécessiter un aménagement du temps professionnel et personnel.

- **Des intervenants de haut-niveau** :

- Dotés d'une expérience avérée en management et provenant du secteur culturel et territorial, notamment celui des enseignements artistiques

- Appuyés par le pôle de compétences "Culture" de l'INSET de Nancy qui constitue le trait d'union entre le monde universitaire et les experts territoriaux nationalement et internationalement reconnus dans la recherche et/ou dans la pratique professionnelle.

MODALITÉS PRATIQUES

Les frais pédagogiques et d'hébergement liés à cette formation sont entièrement pris en charge par l'INSET de Nancy dans le cadre de la cotisation que le CNFPT perçoit des collectivités.

Les frais de transports sont pris en charge conformément aux règles en vigueur au CNFPT.

MODULES DE FORMATION

Cette formation en alternance est d'une durée de 48 jours

1. LES ENSEIGNEMENTS

ARTISTIQUES ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

Identifier la contribution du conservatoire aux enjeux de société pour la collectivité afin d'inscrire son action dans une stratégie de territoire, croisant les missions de l'établissement avec les stratégies territoriales.

2. LE STATUT DE LA FILIÈRE CULTURELLE

Pouvoir se repérer dans les grandes lignes du statut et dans les particularités de la filière culturelle et conseiller les collaborateurs en soutien de la DRH, pour utiliser le statut de la fonction publique territoriale avec tous ses ressorts.

3. LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE DE SERVICE

Définir des principes, des méthodes et des outils utiles à la conception et à la mise en oeuvre d'une stratégie de service cohérente et efficace au regard des orientations préalablement définies, en intégrant les responsabilités des directeurs (risques et contraintes).

4. LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ET LE MANAGEMENT DES ÉQUIPES

Optimiser les ressources de manière durable tout en les soumettant aux objectifs.

5. SEMINAIRE DE GUIDANCE METHODOLOGIQUE

Construire collectivement un système de guidance permettant aux participants de conduire leur projet individuel de consultance interne.

6. LA GESTION FINANCIÈRE

Piloter l'élaboration d'un budget et en contrôler l'exécution dans le respect du cadre juridique et des exigences de gestion.

7. L'INITIATION ET L'ANIMATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Donner des repères théoriques et pratiques pour bâtir et faire vivre le projet pédagogique d'un établissement d'enseignement artistique.

8. LA DIFFUSION ARTISTIQUE : ENJEUX ET INSCRIPTION DANS LES POLITIQUES DE TERRITOIRES

Concevoir, donner le cap et organiser la politique d'action culturelle et d'animation de l'école en lien avec les partenaires opportuns.

Acquérir des notions en matière d'environnement juridique du spectacle vivant, droits d'auteurs, droits voisins sur tous supports, propriétés intellectuelle y compris en termes de reprographie.

9. L'EVALUATION DE L'ACTION DU CONSERVATOIRE

Mettre en perspective les enjeux et finalités de l'évaluation d'un établissement d'enseignement artistique.

L'engagement de l'équipe dans cette démarche.

10. SEMINAIRE DE PREPARATION DES SOUTENANCES ORALES

Capacité à prendre la parole en public, à maîtriser le temps, à combiner les outils permettant une valorisation optimale de la prestation orale (powerpoint, posture, voix etc., à s'entraîner à une certaine distanciation critique de son travail.

11. SOUTENANCE DES PROJETS

Présentation des projets professionnels des stagiaires devant un jury.

Projet en collectivité

- Partie intégrante de la pédagogie développée dans le cycle, la production du participant prend pour support une commande de la collectivité employeur ou d'une collectivité partenaire.
- Basée sur un travail en mode projet, cette production vise l'élaboration d'un diagnostic d'une situation et la formulation de recommandations managériales, stratégiques et opératoires. Ce projet, donnant lieu à un rapport, constitue une opportunité unique de mise en pratique des apprentissages du cycle.
- Cette mission est l'aboutissement d'un processus d'apprentissage et de formation qui favorise en

CALENDRIER DU CYCLE DE DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Module 1 (5 jours)	Les enseignements artistiques et les politique publiques	du 14 au 18 décembre 2015	INSET de Nancy
Module 2 (5 jours)	Le statut de la filière culturelle	du 11 au 15 janvier 2016	INSET de Nancy
Module 3 (5 jours)	La définition d'une stratégie de service	du 15 au 19 février 2016	INSET de Nancy
Module 4 (5 jours)	La mise en œuvre de l'action et le management des équipes	du 14 au 18 mars 2016	INET Strasbourg
Module 5 (3 jours)	Séminaire de guidance méthodologique	du 18 au 20 avril 2016	INSET de Nancy
Module 6 (5 jours)	La gestion financière	du 23 au 27 mai 2016	INSET de Nancy
Module 7 (5 jours)	L'initiation et l'animation du projet pédagogique	du 22 au 26 août 2016	INSET de Nancy
Module 8 (5 jours)	La diffusion artistique : enjeux et inscription dans les politiques de territoires	du 26 au 30 septembre 2016	INSET de Nancy
Module 9 (5 jours)	L'évaluation de l'action du conservatoire	du 14 au 18 novembre 2016	INSET de Nancy
Module 10 (2 jours)	Séminaire de préparation des soutenances orales	du 9 au 10 janvier 2017	INSET de Nancy
Module 11 (3 jours)	Soutenance des projets	du 6 au 8 février 2017	INSET de Nancy



Pour toute information et inscription

Geneviève LIENHARDT, responsable du domaine Action Culturelle et Enseignement artistique du Pôle Culture
Institut national spécialisé d'études territoriales
1 boulevard d'Austrasie – CS 20442 – 54000 Nancy
Tél : 03 83 19 22 01 / email : genevieve.lienhardt@cnfpt.fr

Séverine CHAMPOUGNY, assistante de formation
tél : 03 83 19 22 29 / fax : 03 83 19 22 19 / email : severine.champougny@cnfpt.fr

<http://www.cnfpt.fr>

INSTITUT NATIONAL SPECIALISE D'ETUDES TERRITORIALES
1 BOULEVARD D'AUSTRASIE – CS 20442 – 54000 NANCY
WWW.CNFPT.FR
